

**FCP DELTA EPARGNE ACTIONS  
SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31/12/2011**

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2011**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 18 mars 2011 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers du fonds commun de placement « DELTA EPARGNE ACTIONS » pour l'exercice clos le 31 Décembre 2011, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 276.374, un actif net de D : 273.486 et un déficit de D : 15.792 ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du fonds commun de placement « DELTA EPARGNE ACTIONS » comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2011, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

***Responsabilité du gestionnaire dans l'établissement et la présentation des états financiers***

6. Le gestionnaire du fonds commun de placement est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

***Responsabilité de l'auditeur***

7. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

***Opinion***

8. A notre avis les états financiers du fonds commun de placement « FCP DELTA EPARGNE ACTIONS », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du fonds au 31 Décembre 2011, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

***Vérifications et informations spécifiques***

9. Conformément aux dispositions de l'article 3 nouveau de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 et sur la base de notre examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

10. En application des dispositions de l'article 20 du code des Organismes de Placement Collectif, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

**Le Commissaire aux Comptes**  
Fayçal DERBEL

**BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2011**

(Montants exprimés en dinars)

<b>ACTIF</b>	<b>Note</b>	<b>31/12/2011</b>	<b>31/12/2010</b>
<b>Portefeuille-titres</b>	4	<u>271 368</u>	<u>221 212</u>
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		253 683	203 515
Obligations et valeurs assimilées		17 685	17 697
<b>Placements monétaires et disponibilités</b>		<u>5 006</u>	<u>4 298</u>
Disponibilités		5 006	4 298
<b>TOTAL ACTIF</b>		<u><b>276 374</b></u>	<u><b>225 510</b></u>
<b>PASSIF</b>			
<b>Opérateurs créditeurs</b>	5	2 808	1 925
<b>Autres créditeurs divers</b>	6	80	78
<b>TOTAL PASSIF</b>		<u><b>2 888</b></u>	<u><b>2 003</b></u>
<b>ACTIF NET</b>			
<b>Capital</b>	10	272 001	221 884
<b>Sommes distribuables</b>			
Sommes distribuables de l'exercice en cours		1 485	1 623
<b>ACTIF NET</b>		<u><b>273 486</b></u>	<u><b>223 507</b></u>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<u><b>276 374</b></u>	<u><b>225 510</b></u>

**ETAT DE RESULTAT**  
(Montants exprimés en dinars)

	<i>Note</i>	<i>Année 2011</i>	<i>Année 2010</i>
<b>Revenus du portefeuille-titres</b>	7	6 277	4 230
Dividendes		5 339	3 264
Revenus des obligations et valeurs assimilées		938	966
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		<b>6 277</b>	<b>4 230</b>
Charges de gestion des placements	8	(2 276)	(1 476)
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		<b>4 001</b>	<b>2 754</b>
Autres charges	9	(2 454)	(2 552)
Autres produits		40	-
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>1 587</b>	<b>202</b>
Régularisation du résultat d'exploitation		(102)	1 421
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE</b>		<b>1 485</b>	<b>1 623</b>
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		102	(1 421)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(17 472)	238
Plus ou moins values réalisées sur cessions de titres		206	7 060
Frais de négociation		(113)	(202)
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>(15 792)</b>	<b>7 298</b>

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**

(Montants exprimés en dinars)

	<b>Année 2011</b>	<b>Année 2010</b>
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>	<u>(15 792)</u>	<u>7 298</u>
Résultat d'exploitation	1 587	202
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(17 472)	238
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	206	7 060
Frais de négociation de titres	(113)	(202)
<b>DISTRIBUTION DE DIVIDENDES</b>	<u>(1 623)</u>	<u>(1 193)</u>
<b>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</b>	<u>67 394</u>	<u>97 459</u>
<b>Souscriptions</b>		
- Capital	76 796	85 738
- Régularisation des sommes non distribuables	(9 300)	10 300
- Régularisation des sommes distribuables	(102)	1 421
<b>Rachats</b>		
- Capital	-	-
- Régularisation des sommes non distribuables	-	-
- Régularisation des sommes distribuables	-	-
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b><u>49 979</u></b>	<b><u>103 564</u></b>
<b>ACTIF NET</b>		
En début de période	223 507	119 943
En fin de période	273 486	223 507
<b>NOMBRE DE PARTS</b>		
En début de période	1 722	1 000
En fin de période	2 318	1 722
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b><u>117,984</u></b>	<b><u>129,795</u></b>
<b>TAUX DE RENDEMENT</b>	<b><u>(8,37%)</u></b>	<b><u>9,21%</u></b>

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2011

### NOTE 1 : PRESENTATION DU FONDS

« FCP DELTA EPARGNE ACTIONS » est un fonds commun de placement de type mixte éligible aux comptes épargne en actions (C.E.A), régi par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Il a été créé le 20 février 2008 à l'initiative de la Société Tunisienne de Banque « STB » et la société « STB MANAGER » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 08 Mai 2007.

Il a pour objet la constitution et la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Le capital initial s'élève à D : 100.000 divisé en 1.000 parts de D : 100 chacune. Sa durée de vie est de 99 ans à compter de la date d'ouverture au public, soit le 03 septembre 2008.

Etant une copropriété de valeurs mobilières dépourvue de la personnalité morale, le fonds se trouve en dehors du champ d'application de l'impôt sur les revenus des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus encaissés au titre des placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

« FCP DELTA EPARGNE ACTIONS » est un fonds commun de placement de distribution.

Le dépositaire de ce fonds est la STB. Le gestionnaire étant la STB MANAGER.

### NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2011, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

### NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### 3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le fonds.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

#### 3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre 2011 ou à la date antérieure la plus récente.

#### 3.3- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

#### 3.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

**Note 4 : Portefeuille-titres**

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2011 à D : 271.368 et se détaille ainsi :

	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2011	% Actif net
<b>Actions, valeurs assimilées &amp; droits rattachés</b>		<b>256 675</b>	<b>253 683</b>	<b>92,76%</b>
<b><u>Actions, valeurs assimilées et droits rattachés admis à la côte</u></b>	-	<b>256 675</b>	<b>253 683</b>	<b>92,76%</b>
ADWYA	250	807	1 760	0,64%
ARTES	529	5 809	5 079	1,86%
ASSAD	335	3 444	3 550	1,30%
ATB	1 360	7 963	8 038	2,94%
ATL	2 000	10 200	10 972	4,01%
BH	450	11 948	8 102	2,96%
BIAT	200	12 854	14 888	5,44%
BNA	250	3 535	3 005	1,10%
BS	1 200	26 579	22 442	8,21%
BT	1 380	11 915	14 776	5,40%
BTE (ADP)	300	9 392	8 949	3,27%
CARTHAGE CEMENT	4 306	11 979	17 452	6,38%
CIL	125	978	2 259	0,83%
CIMENTS DE BIZERTE	500	3 385	3 960	1,45%
EL KIMIA	130	4 752	4 271	1,56%
ELECTROSTAR	400	3 140	1 524	0,56%
ENNAKL	1 288	11 350	12 349	4,52%
GIF	1 125	6 720	6 468	2,37%
MODERN LEASING	304	3 097	2 805	1,03%
MONOPRIX	315	8 678	8 920	3,26%
PGH	432	3 677	3 531	1,29%
SALIM	64	1 081	1 920	0,70%
SFBT	1 027	11 456	13 362	4,89%
SFBT DA	37	34	35	0,01%
SIPHAT	120	1 884	1 688	0,62%
SITS	2 500	10 173	9 040	3,31%
SOPAT	1 500	4 970	6 288	2,30%
SOTRAPIL	300	5 116	4 117	1,51%
STB	1 500	23 864	15 005	5,49%
TL	118	1 906	3 402	1,24%
TPR	1 816	7 166	10 807	3,95%
TPR DA	10	5	7	0,00%
TUNIS RE	899	11 993	10 279	3,76%
TUNIS AIR	3 000	7 110	5 064	1,85%
UIB	400	7 715	7 569	2,77%
<b>Obligations de sociétés &amp; valeurs assimilées</b>		<b>17 102</b>	<b>17 685</b>	<b>6,47%</b>
BTA 05/2022	17	17 102	17 685	6,47%
<b>TOTAL</b>		<b>273 777</b>	<b>271 368</b>	<b>99,23%</b>
<b>Pourcentage par rapport à l'Actif</b>				<b>98,19%</b>

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après :					
	Coût d'acquisition	Intérêts courus	Plus (moins) values latentes	Valeur au 31 décembre	Plus (moins) values réalisées
Soldes du départ	206 152	611	14 449	221 212	
Acquisitions de l'exercice					
Actions	72 423			72 423	
Cessions de l'exercice					
Actions	(4 798)			(4 798)	206
Variation des plus ou moins values sur portefeuilles titres			(17 472)	(17 472)	
Variation des intérêts courus sur BTA		3		3	
Soldes au 31 décembre 2011	273 777	614	(3 023)	271 368	206

**Note 5 : Opérateurs créditeurs**

Cette rubrique s'élève au 31 décembre 2011 à D : 2.808 contre un solde de D : 1.925 à l'issue de l'exercice précédent, et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
Rémunération du gestionnaire	185	155
Rémunération du dépositaire	623	370
Rémunération du CAC	2 000	1 400
<b>Total</b>	<b>2 808</b>	<b>1 925</b>

**Note 6 : Autres créditeurs divers**

Cette rubrique s'élève au 31 décembre 2011 à D : 80 contre un solde de D : 78 à l'issue de l'exercice précédent, et englobe exclusivement la redevance du CMF.

**Note 7 : Revenus du portefeuille titres**

Le solde de ce poste s'élève au titre de l'exercice clos le 31/12/2011 à D : 6.277 contre D : 4.230 au 31 décembre 2010, et se détaille comme suit :

	2011	2010
<b><u>Dividendes</u></b>		
- des actions et valeurs assimilées admises à la cote	5 339	3 264
<b><u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u></b>		
- intérêts des BTA	938	966
<b>TOTAL</b>	<b>6 277</b>	<b>4 230</b>

**Note 8 : Charges de gestion des placements**

Les charges de gestion des placements s'élèvent au titre de l'exercice clos le 31/12/2011 à D : 2.276 contre D : 1.476 à l'issue de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
Rémunération du gestionnaire	2 023	1 312
Rémunération du dépositaire	253	164
<b>Total</b>	<u>2 276</u>	<u>1 476</u>

**Note 9 : Autres charges**

Les autres charges s'élèvent au titre de l'exercice clos le 31/12/2011 à D : 2.454 contre D : 2.552 à l'issue de l'exercice précédent, et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
Rémunération du CAC	2 000	2 338
Rémunération du CMF	253	164
Publicité & publications	201	50
<b>Total</b>	<u>2 454</u>	<u>2 552</u>

**Note 10 : Capital**

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de l'exercice, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2010

Montant	221 884
Nombre de parts émises	1 722
Nombre de copropriétaires	7

Souscriptions réalisées

Montant	76 796
Nombre de parts émises	596
Nombre de copropriétaires nouveaux	1

Rachats effectués

Montant	-
Nombre de parts rachetées	-
Nombre de copropriétaires sortants	-

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(17 472)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	206
Régularisation des sommes non distribuables	(9 300)
Frais de négociation	(113)

Capital au 31-12-2011

Montant	272 001
Nombre de parts	2 318
Nombre de copropriétaires	8



**Note 11 : Autres informations****11.1. Données par part et ratios pertinents**

<u>Données par part</u>	<u>2011</u>	<u>2010</u>	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Revenus des placements	2,708	2,456	3,488	3,865
Charges de gestion des placements	(0,982)	(0,857)	(1,027)	(0,829)
<b>Revenus net des placements</b>	<b>1,726</b>	<b>1,599</b>	<b>2,461</b>	<b>3,036</b>
Autres charges	(1,059)	(1,482)	(1,323)	(0,955)
Autres produits	0,017	-	-	-
<b>Résultat d'exploitation (1)</b>	<b>0,685</b>	<b>0,117</b>	<b>1,138</b>	<b>2,081</b>
Régularisation du résultat d'exploitation	(0,044)	0,825	0,055	-
<b>Sommes distribuables de l'exercice</b>	<b>0,641</b>	<b>0,943</b>	<b>1,193</b>	<b>2,081</b>
Variation des plus (ou moins) values potentielles	(7,538)	0,138	21,973	(7,761)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	0,089	4,100	1,305	3,572
Frais de négociation	(0,049)	(0,117)	(0,162)	(0,215)
<b>Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation (2)</b>	<b>(7,497)</b>	<b>4,121</b>	<b>23,116</b>	<b>(4,404)</b>
<b>Résultat net de l'exercice (1) + (2)</b>	<b>(6,813)</b>	<b>4,238</b>	<b>24,254</b>	<b>(2,323)</b>
<b>Résultat non distribuable de l'exercice</b>	<b>(7,497)</b>	<b>4,121</b>	<b>23,116</b>	<b>(4,404)</b>
Régularisation du résultat non distribuable	(4,012)	5,981	0,038	-
<b>Sommes non distribuables de l'exercice</b>	<b>(11,509)</b>	<b>10,102</b>	<b>23,154</b>	<b>(4,404)</b>
Valeur liquidative	117,984	129,795	119,943	97,677
<b>Ratios de gestion des placements</b>				
Charges / actif net moyen	0,79%	0,69%	0,94%	0,84%
Autres charges / actif net moyen	0,85%	1,19%	1,22%	0,97%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	0,52%	0,75%	1,10%	2,11%

**11.2 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire**

La gestion de "DELTA EPARGNE FCP" est confiée à la Société "STB MANAGER". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière du fonds. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,8% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La STB, assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contre partie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle de 0,1% TTC, calculée sur la base de l'actif net quotidien.